

FICHE 2 : AFFECTATION STAGIAIRE 2026,

COMPRENDRE LA RÉVISION SUR COLIBRIS

Affectation stagiaire 2026 : comprendre la révision sur Colibris

Cette fiche complète l'analyse publiée sur Rentrée 2026 en éco-gestion. Elle t'aide à te repérer après la publication de ton affectation sur SIAL.

Le calendrier officiel de l'affectation stagiaire

Consultation des résultats d'affectation sur la plateforme SIAL entre le 29 juin et le 13 juillet 2026, selon les concours et les disciplines. Certains résultats tombent plus tôt que d'autres, en fonction du calendrier des jurys.

Demande de révision d'affectation ouverte dès la publication de ton résultat et jusqu'au 21 juillet 2026. La démarche se fait exclusivement via la plateforme Colibris. Passée cette date, aucun réexamen n'est possible.

Publication définitive des affectations et information des académies à partir de fin juillet, pour une prise de fonction au 1er septembre 2026.

Les trois motifs seuls recevables

Le ministère a explicitement précisé que la révision ne peut porter que sur trois situations. Aucun autre motif ne fera l'objet d'un examen.

Absence d'affectation. Ton résultat sur SIAL indique qu'aucune académie ne t'a été attribuée. Le motif est recevable de plein droit, il s'agit d'une anomalie de traitement.

Erreur avérée dans le dossier. Une pièce justificative n'a pas été prise en compte, un barème est incorrect, un rapprochement de conjoints, une situation familiale ou un statut de bénéficiaire de l'obligation d'emploi n'ont pas été appliqués. Les pièces qui documentent l'erreur doivent être jointes pour que le motif soit recevable.

Changement grave dans la situation médicale ou sociale individuelle. Une affection de longue durée listée par l'Assurance maladie, ou une situation sociale exceptionnelle survenue après la clôture des vœux. Un certificat médical ou une pièce justificative est obligatoire.

En dehors de ces trois cas, la révision n'est pas possible. Un désaccord avec l'académie obtenue ou une préférence géographique non satisfaite ne sont pas des motifs recevables.

Le contexte à intégrer avant de déposer

Deux éléments à connaître avant d'engager la démarche.

Le ministère a organisé les affectations en deux vagues successives cette année : d'abord les lauréats des concours externes bac+5, puis les lauréats des concours externes bac+3. La marge de manœuvre sur les postes restants dépend directement de ta voie et de ta discipline.

Les remontées des sections académiques du SNES-FSU indiquent que le ministère est historiquement réticent à accorder des révisions, en particulier lorsque le motif invoqué relève d'une erreur imputable au lauréat lui-même (vœux mal saisis, pièces justificatives non transmises dans les délais). La démarche vaut d'être engagée si tu remplis strictement les critères, mais un rejet reste possible.

La démarche pratique sur Colibris

Rends-toi sur la plateforme Colibris de l'académie où tu as été affecté et cherche la démarche « Demande de révision d'affectation stagiaire rentrée 2026 ». Renseigne le motif retenu parmi les trois recevables, joins toutes les pièces justificatives, argumente précisément.

Le SNES-FSU recommande de contacter en parallèle la section académique Entrée dans le Métier avec les éléments suivants : vœux formulés, situation familiale et éléments de barème (rapprochement de conjoints, enfants, autorité parentale), rang de classement au concours, barème obtenu nationalement, années d'exercice antérieures en tant que contractuel, AED ou dans la fonction publique. Les autres organisations syndicales (SNALC, SGEN-CFDT, CGT Éduc'action, SUD Éducation, SNUEP-FSU pour les PLP) accompagnent également les lauréats.

Ce qu'il faut faire en parallèle, sans exception

Même en cas de dépôt d'une demande de révision interacadémique, les vœux intra-académiques dans l'académie déjà obtenue restent obligatoires. Aucune dérogation. Si la révision est rejetée et qu'aucun vœu intra n'a été formulé, tu risques une affectation d'office sur un poste non choisi.

Le calendrier intra-académique varie selon les académies. À consulter sur le site du rectorat de l'académie obtenue dès la publication de tes résultats sur SIAL.

Trois cas spécifiques éco-gestion

Lauréat du CAPET externe bac+5 avec une expérience contractuelle d'au moins dix-huit mois au cours des trois dernières années scolaires : maintien de droit dans l'académie où tu exerçais en tant que contractuel, sans participer à l'affectation interacadémique classique.

Lauréat du CAPLP externe avec une expérience contractuelle d'au moins dix mois en équivalent temps plein durant l'année scolaire 2025-2026 : même maintien de droit dans l'académie d'exercice.

Lauréat du CAPET externe bac+3 : pas de barème classique. L'affectation dépend du rang de classement au concours et de l'annexe D de la note de service du 16 avril 2026. Pas de bonification liée à une ancienneté contractuelle.

Nadège Gorek

*Agrégée éco-gestion, ancienne membre de jury CAPET, formatrice prépa concours
concours@nadegegorek.com / nadegegorek.com*